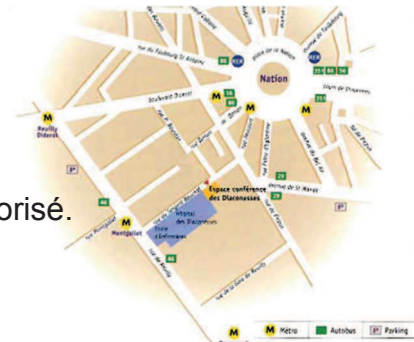


Lieu du congrès : Espace Conférence des Diaconesses
18, rue du Sergent Bauchat Paris 12°



INFORMATIONS

❖ **Moyens d'accès** : l'accès à l'hôpital en véhicule n'est pas autorisé.

Les moyens d'accès par les transports en commun :

Métro : Montgallet (ligne 8), Reuilly-Diderot (ligne 1), Nation.

❖ **L'inscription** comprend la participation aux conférences, les pause-café, la remise des actes du congrès. Le déjeuner est libre. Le nombre de places est limité.

Deux modalités d'inscription :

❖ **En DPC : validez votre obligation de DPC**

Participation gratuite et indemnisée dans le cadre du DPC

Trois étapes obligatoires :

❖ 1^{ère} étape : évaluer les besoins (questionnaire en ligne obligatoire début septembre)

❖ 2^{ème} étape : assister au colloque : Orthophonie et technologies innovantes

❖ 3^{ème} étape : évaluer le parcours (questionnaire en ligne obligatoire)

Inscriptions en ligne sur www.mondpc.fr (limitées à 200)

Référence programme OGDPC : **3035150002 session 1** ou sigle organisme : UNADREO

L'Unadreo vous adressera un contrat que vous devrez retourner signé pour valider définitivement votre inscription accompagné d'un chèque de 420 euros qui vous sera restitué si vous avez rempli toutes les obligations.

❖ **En inscription payante**

Si vous êtes **salarié**, indiquez les coordonnées de votre employeur. Une convention tenant lieu également de convocation lui sera adressée.

Si vous exercez à titre **libéral**, afin de valider l'inscription, une convention établie entre l'Unadreo et le stagiaire est obligatoire. Vous devez la télécharger sur le site

www.unadreo.org à la rubrique « *Actualités* » ou « *Formations* » et retourner un exemplaire signé avec votre bulletin d'inscription.

Cette formalité est indispensable pour valider votre inscription.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans :

- la convention signée,
- les chèques à l'ordre de l'Unadreo-formation
- l'enveloppe libellée à vos nom et adresse afin qu'une facture vous soit adressée (aucun duplicata ne sera délivré).

L'attestation de présence et la facture acquittée vous seront remises à l'issue du colloque.

Les intervenants ont donné leur accord de principe mais en cas d'absence les organisateurs ne peuvent être tenus responsables.

Nous ne distribuons pas de fichet de transport (SNCF, Air France, ...), prévoir vos réservations à l'avance pour bénéficier d'éventuelles réductions. Etant donné l'importante offre hôtelière (accessible sur internet), nous ne diffusons pas de liste d'hôtels.

L'Unadreo a reçu du Ministère du travail et des affaires sociales un numéro de formateur : 11 75 17088 75.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Ces journées s'inscrivent dans le cadre de la formation continue.

Dans la limite des fonds disponibles, les professionnels libéraux peuvent obtenir un remboursement partiel du FIF-PL. Dossier pour prise en charge FIF PL en ligne par internet : www.fifpl.fr